



N° 275-25 /DEC/SIS/SDDC/SD
Sx h

Cotonou, 05 décembre 2025

COMMUNIQUÉ

Le Directeur des Examens et Concours du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (**DEC/MESRS**) porte à l'attention des admis aux examens nationaux de **Licence, session de 2025**, qu'ils peuvent demander leur **attestation de succès** et leur **diplôme**.

Les pièces requises pour la demande des actes et les informations complémentaires sont disponibles sur la plateforme www.decsup.bj.



Vidjannagni V. GBENOU

Directeur des Examens et Concours

Ampliations :

- MESRS 01 (ATCR) ;
- SGM 01 ;
- IGM 01.